



VILLE DE
SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi, 30 janvier 2024
à 18h30

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
4. **Retour sur la période de questions de la dernière séance**
5. **Procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 décembre 2023 et des séances extraordinaires du 12 et 14 décembre 2023 du conseil municipal.
6. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 6.1 Révision du prix de vente des terrains industriels;
 - 6.2 Renouvellement du portefeuille d'assurances automobile pour l'année 2023-2024;
 - 6.3 Vente d'une partie du lot 4 207 631 du cadastre du Québec à « LONGCHAMP ARCHITECTURAL INC. »;
 - 6.4 Renouvellement de l'assurance responsabilité civile pour l'année 2024-2025;
 - 6.5 Vente des lots 6 354 994 et 6 492 004 et une partie du lot 6 431 403 du cadastre du Québec à « 9503-6034 Québec inc. » et signature d'une entente de paiement des infrastructures;
 - 6.6 Nomination de cinq (5) membres au sein du Comité de l'environnement, du développement durable, du plan de conservation et de la transition écologique (CEDD);

- 6.7 Entente entre la Ville et la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu dans le cadre du projet « Sous les pavés »;
- 6.8 Entente entre la Ville et le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières dans le cadre du projet de déminéralisation participative « Sous les pavés »;
- 6.9 Modification au tableau des comités du conseil municipal;

7. Finances municipales

- 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires.

8. Ressources humaines

- 8.1 Adoption du nouvel organigramme du Service de police;

9. Culture, développement social et loisir

- 9.1 Don de titres de transport à la « Table de concertation en itinérance du Haut-Richelieu-Rouville »;
- 9.2 Bilan des mesures 2023 – Accessibilité pour la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées et Plan d'action triennal Accessibilité 2024-2025-202;

10. Infrastructures et gestion des eaux

- 10.1 Octroi des contrats suivants :
 - 10.1.1 SA-73-INF-23-P Appel d'offres - Travaux d'installation de divers cabinets d'ouvrages de surverses;
- 10.2 Octroi d'une aide financière à « Groupe TNS » dans le cadre du « Programme amélioré de paiements de transfert de la sécurité routière » (PAPTSR) de Transports Canada;

11. Toponymie et circulation

12. Travaux publics

- 12.1 Octroi des contrats suivants :
 - 12.1.1 SA-143-TP-23-P Appel d'offres - Service de remorquage de machineries et de véhicules municipaux (2024-2028);
- 12.2 Signature d'un protocole d'entente avec l'Agence Parcs Canada pour la fourniture du service de pontier pour l'opération de la partie mobile du pont Gouin;
- 12.3 Signature du 2^e avenant de la Convention d'aide financière au « Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier »;

13. Sécurité publique

- 13.1 Programme permettant l'ajout d'une ressource spécialisée en matière de violence sexuelle;
- 13.2 Demande de subvention - Programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière (PAFFSR);

14. Urbanisme

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure
 - 14.1.1 DDM-2023-0230 Immeuble situé au 905, rue Vincelette et sur le lot 6 565 439 du cadastre du Québec - Autoriser l'aménagement d'une aire de stationnement;
 - 14.1.2 DDM-2023-0263 Immeuble situé au 6, rue Denicourt - Autoriser l'agrandissement d'une résidence unifamiliale dans la marge avant;
 - 14.1.3 DDM-2023-0256 Immeuble situé au 246, 1^{re} Avenue - Autoriser une largeur de lot dérogatoire pour l'implantation d'un nouveau bâtiment d'habitation trifamiliale;
- 14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel
- - - -
- 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
 - 14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
 - 1) PIA-2023-0264 Immeuble situé au 55, rue Richelieu – Régulariser l'installation d'une enseigne murale;
 - 2) PIA-2023-0211 Immeuble situé au 371, boulevard Saint-Luc - Autoriser une opération cadastrale;
 - 3) PIA-2023-0236 Immeuble situé au 37, rue de Salaberry – Régulariser la façade avant du bâtiment principal, ainsi que les galeries avant et arrière;
 - 4) PIA-2023-0248 Immeuble situé au 991, boulevard d'Iberville - Autoriser la construction d'une habitation unifamiliale, ainsi que l'aménagement du terrain;
 - 5) PIA-2023-0239 Immeuble situé au 685, 4^e Rue – Autoriser la construction d'une véranda en cour arrière;
 - 6) PIA-2023-0262 - Immeuble situé aux 330-352, rue McGinnis - Autoriser une opération cadastrale;
 - 14.3.2 PIA-2023-0220 – Lot 6 359 846, 3^e Rue - Autoriser la construction d'un nouveau bâtiment d'habitation bifamilial;

- 14.3.3 PIA-2023-0273 – Immeuble situé au 240, rue Jacques-Cartier Nord - Autoriser la rénovation du bâtiment principal;
- 14.3.4 PIA-2023-0244 – Immeuble situé au 440, chemin du Grand-Pré - Autoriser l'agrandissement du bâtiment principal;
- 14.4 Avis de motion du projet et adoption des règlements suivants :
- 14.4.1 Règlement n° 2267
- « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme n° 0650 et ses amendements, dans le but d'identifier les parties du territoire sujettes au phénomène d'îlot de chaleur urbain et de décrire les mesures permettant d'atténuer leurs effets nocifs ou indésirables. »
- 14.5 Avis de motion et adoption du premier projet des règlements suivants:
- 14.5.1 Règlement n° 2271
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de réviser la délimitation des zones C-1057 et C-1058, définir de nouvelles normes concernant le nombre d'étages et la hauteur des bâtiments dans ces zones, ainsi que de permettre l'habitation multifamiliale dans la zone C-1058 et de définir les normes s'y rattachant.
- Les zones C-1057 et C-1058 sont situées au sud de la rue MacDonald, entre la rue Champlain et le boulevard du Séminaire Nord. »
- 14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :
- - - -
- 14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes :
- 14.7.1 PPCMOI-2019-4610 (retour) – Immeuble situé au 4367, rue Saint-Pierre - Autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de 50 logements;
- 14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes :
- - - -
- 14.9 Adoption des PPCMOI suivants :
- - - -
- 14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de développement
- - - -
- 14.11 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec
- - - -
- 14.12 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d'urbanisme :
- - - -

- 14.13 Demande d'approbation d'un Monument historique cité - MHC-2023-0274
- 240, rue Jacques-Cartier Nord;

15. Transport et mobilité urbaine

- 15.1 Demande d'aide financière dans le cadre du « Programme d'aide au développement du transport collectif – volet 1 / Aide financière au transport en commun urbain »;

16. Avis de motion

16.1 Règlement n° 2272

« Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour la confection d'étude et plans et devis visant le remplacement de l'égout combiné par un réseau séparé sur une portion de la rue Saint-Louis, décrétant une dépense de 140 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

16.2 Règlement n° 2276

« Règlement modifiant le règlement n° 1709 relatif à la gestion contractuelle ».

16.3 Règlement n° 2277

« Règlement modifiant le règlement n° 2047 sur le comité exécutif de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ».

16.4 Règlement n° 2278

« Règlement modifiant le règlement n° 1693 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, certaines règles administratives et la délégation de certains pouvoirs du conseil municipal ».

16.5 Règlement n° 2269

« Règlement autorisant les travaux de réaménagement du Parc Bella, décrétant une dépense n'excédant pas 3 664 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17. Règlements

17.1 Règlement n° 2237

« Règlement autorisant à financer des honoraires professionnels et des travaux de restauration des bassins versants des ruisseaux Hazen-Bleury et de la Barbotte et des plaines de débordement en terres agricoles pour la restauration de l'habitat du poisson, décrétant une dépense de 1 375 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.2 Règlement n° 2262

« Règlement autorisant le financement de travaux d'infrastructures sur la rue Riendeau, l'avenue Hamel et la 7^e Avenue, décrétant une dépense de 10 822 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.3 Règlement n° 2265

« Règlement autorisant les travaux de réaménagement de la Place publique du Vieux-Saint-Jean, décrétant une dépense n'excédant pas 6 525 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal

- 18.1 Procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 9 novembre et 14 décembre 2023;
- 18.2 Registre cumulatif des achats mensuels – Novembre 2023;
- 18.3 Procès-verbal de correction : Règlement n° 2257;
- 18.4 Procès-verbal de correction : Règlement n° 2268;
- 18.5 Liste de personnes embauchées hors conseil – Novembre;
- 18.6 Liste de personnes embauchées hors conseil – Décembre;
- 18.7 Rapport préliminaire - Fuite d'eau majeure (bris d'aqueduc).

19. Période de questions

20. Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public

21. Levée de la séance